

Vendredi 3 octobre 2014

Journée d'échanges et de mobilisation

Les associations face à leur avenir

Comment agir pour que les associations citoyennes puissent pleinement développer leur rôle au service de la société face à la remise en cause de notre modèle social qui s'accélère?

9h30	Accueil, café – thé
10h00	Exposé introductif (15') par Thomas Lecolley, CAC
10h30	<p>Travail en ateliers (2H) – les rapporteur(e)s rendent une « fiche minute » en fin d'atelier au grand témoin</p> <p>1- Conséquences des restrictions budgétaires et de la réforme territoriale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comment sensibiliser les associations et les citoyens sur des restrictions budgétaires et la réforme territoriale ? - Quelles propositions à court terme ? ✓ Introduit par : Thomas Lecolley (CAC) + anim. ? + rapporteur(e) ? <p>2- Quelles mesures législatives et réglementaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quelles mesures législatives et réglementaires, quelles décisions françaises et européennes sont nécessaires pour sécuriser les associations en tant que piliers de la démocratie et de la participation citoyenne ? - Faut-il aller vers une loi reconnaissant le rôle des associations en tant que pilier de la démocratie ? - Quels modes de financements publics pour des projets associatifs tournés vers le bien commun ? ✓ Introduit par : Didier Minot (CAC) + animatrice : Patricia Coler (UFISC) + rapporteur(e) ? <p>3- Quelles évolutions internes sont nécessaires pour retrouver le sens associatif ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quels modes de participation de tous, comment favoriser un fonctionnement réellement non lucratif avec un large appel au bénévolat et une démocratie interne ? - Quelles sont les alternatives aux modes de gestion entrepreneuriale ? ✓ Introduit par : Luc De Larminat (Opale) + anim. ? + rapporteur(e) ? <p>4- Quelles actions communes ? Quelles formes de mobilisations ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comment et pourquoi les associations peuvent agir ensemble maintenant et dans les prochains mois ? Quelles actions communes, quelles formes de mobilisation ? - Faut-il lancer un nouvel appel ? ✓ Introduit par : Bernard Masséra (FCS75 Paris) + animateur : Bernard Vacheron (Cactus) + rapporteur(e) ? <p>4bis- Travail sur un texte d'un appel (sous groupe du précédent)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail d'un petit groupe sur un appel s'adressant à tous les citoyens, élus, syndicalistes. Ce texte fera l'objet d'une consultation du groupe de coordination du CAC et des réseaux avant adoption.
12h30	Repas, buffet
14h00	Synthèse des ateliers par Philippe Berthelot (Fédélima) grand témoin (qui aura fait le tour des ateliers + fiche minutes fournies par les rapporteurs) (30')
14h30	Débat général animé par Didier Minot (CAC)
15h	<p>Réaction des participants de la table ronde : Patricia Coler (UFISC), Carine Favier (Planning familial), Benoît Menard (UNIOPSS) et Jacques-Henri Vandaele (MNCP) (40')</p> <p>Suite du débat général : « Et maintenant que faisons nous ? »</p>
16h30	Conclusions et synthèse de la journée par Alain Trédez , président du CAC
17h00	Fin des travaux